



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉROS 339-20, 340-20, 341-20, 342-20, 343-20 ET 344-20 BUDGET 2021

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 25 novembre 2020, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté les règlements numéros 339-20, 340-20, 341-20, 342-20, 343-20 et 344-20 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2021 ainsi que la répartition des dépenses.

Les quotes-parts à chacune des municipalités-membres seront donc envoyées en conséquence dans les délais prévus.

Lesdits règlements sont présentement au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) ainsi qu'au bureau de chacune de ses municipalités constituantes et toute personne intéressée peut communiquer avec la MRC de La Rivière-du-Nord.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 30^e jour de novembre 2020.

Roger Hotte, directeur général
et secrétaire-trésorier